

N°411

du 12
Juillet
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LA NAISSANCE DU SUD-SOUDAN

Après des décennies de combats fratricides, deux millions de morts et, enfin, un référendum populaire, le cent-quatre-vingt-treizième Etat du monde, le cinquante-quatrième Etat africain-le SUD-Soudan est né. Ainsi est consommée la partition du Soudan désormais divisé en deux Etats le Soudan du Nord musulman et le Sud-Soudan animiste et chrétien.

On ne sait s'il faut s'en féliciter ou s'en inquiéter. En effet, tous les Etats africains ont leurs provinces sécessionnistes et leurs velléités indépendantistes.

Mais, à tout prendre, dès lors que les populations n'arrivent plus à cohabiter dans un même Etat, mieux vaut, à titre exceptionnel, autoriser la partition plutôt que de maintenir indéfiniment une guerre civile. Rappelons-nous, en 1947, la partition de l'Inde en raison de l'hostilité des communautés sikhes et hindoues d'une part, et musulmane d'autre part, qui conduisit à la naissance du Pakistan. Le problème est que la partition laisse subsister des conflits territoriaux—comme la question du Cachemire entre l'Inde et le Pakistan ou celle d'Abeyie entre les deux Soudan— que l'hostilité continue à se manifester aux frontières. Le partage des ressources aquifères ou du sous-sol pose également problème. Enfin, est-il normal qu'un siècle qui devrait être celui des lumières et de la transparence s'enferme dans les obscurantismes ethniques ou religieux ?

Les usagers devront pousser un ouf de soulagement

Sept rues réhabilitées rouvertes à la circulation ce jeudi à Lomé

** Cinq autres sont programmées pour la fin du mois.*

Ratification des Règles
de Rotterdam

**Les chargeurs et
transporteurs maritimes
soumis à des mesures
plus contraignantes**



Andjo Tchamadj, Ministre des Travaux Publics

Désengagement public des
banques togolaises

**Une présélection
d'investisseurs
bancaires privés
ouverte pour BIA-Togo,
BTCI, BTD et UTB**

Avec la sérénité visible au campus de Lomé

**Les étudiants retrouvent
l'équivalence de leurs
nouveaux diplômes**

Agriculture

**La vallée de Zio
désormais prête pour
une agriculture intensive**

Repères

Pour la qualité de l'enseignement primaire

Une journée de réflexion a réuni le jeudi 7 juillet à Lomé, des acteurs de l'éducation sur l'amélioration des conditions de vie des enseignants des Ecoles Primaires Privées Laïques et Confessionnelles (EPPLC).

Initiée par les syndicats des secteurs de l'enseignement privé laïc et confessionnel en collaboration avec l'ONG Solidarité et Action pour le Développement Durable (SADD), cette rencontre a été placée sous le thème "Les Ecoles Privées Laïques et Confessionnelles (EPPLC) face aux enjeux de l'éducation primaire pour tous et de qualité". Elle entend promouvoir un travail décent par l'élaboration d'un plaidoyer à soumettre au gouvernement afin qu'il prenne en compte les problèmes de la corporation. Les participants ont planché sur le thème général du travail décent dans les EPPLC pour une éducation primaire pour tous et de qualité et abordé la question de la rentabilité des élèves au Certificat d'Etude du Premier Degré (CEPD) qui montrent que les taux sont supérieurs dans le privé que dans le public soit 80% contre 74%. Ils ont en outre examiné les taux de fréquentation des élèves dans les différentes structures. Pour l'année académique 2008-2009, la préfecture du Golfe y compris Lomé, dans les établissements privés laïcs et confessionnels a enregistré 78.145 élèves pour 1331 enseignants dans les EPP contre 154.478 élèves pour 3262 enseignants dans les EPPLC. Pour le coordinateur de la SADD, Yves Dossou on ne semble pas s'intéresser aux conditions de vie et de travail des enseignants même si chacun reconnaît le rôle que joue l'enseignement privé laïc et confessionnel dans le devenir des enfants. "La plupart des enseignants de ce secteur n'ont pas de contrats réguliers de travail, ils ne sont pas déclarés à la caisse nationale de sécurité sociale, les salaires en dessous du SMIG ne couvrent que l'année scolaire (9 à 10 mois sur 12)" a-t-il déploré. Il a remercié le gouvernement pour les efforts entrepris dans le cadre du projet et rappelé que la qualité de l'éducation primaire dépend d'une conjugaison d'efforts de toutes les parties prenantes.

La 3e édition du camp mondial de IYF

L'association "Internationale Youth Fellowship" (IYF) section Togo a lancé le mardi 4 juillet à Lomé, lors d'une conférence de presse, la 3e édition du camp mondial 2011 qui aura lieu du 27 juillet au 1er août au palais des congrès.

Cette rencontre a pour objectif de faire le bilan des activités morale et financière de la 2e édition et d'annoncer le programme des activités de la 3e édition placée sous le thème "Si le cœur change, le monde changera". Le camp vise selon le président de l'IYF, Avégan Ablam Désiré, à promouvoir le bien-être de la jeunesse, l'éducation pour un changement de mentalité, à cultiver la spiritualité et le développement intégral et physique des jeunes. Il s'agit également de créer un réseau relationnel et de brassage entre les jeunes du monde afin de développer les qualités et les aptitudes du leader responsable. Il a également présenté l'agenda de ce camp axé notamment sur des formations (English speech contest, membership, training), des séminaires sur la bible, des sports (marathon, football et taekwondo), des services de volontariat médical gratuit, des concerts (danse chorégraphique, exhibition traditionnelle et exposition culturelle), des sensibilisations sur la protection de l'environnement et académie IYF (en français, coréen, chinois, allemand), arts martiaux, dessins, danses, informatique. International Youth Fellowship est une association chrétienne créée en 2001 en Corée du Sud par le révérend pasteur Park Ock Soo, membre de la mission Bonne Nouvelle. Le camp mondial IYF 2011 abritera 3000 jeunes de plusieurs nationalités.

M.A./ATOP

Danse traditionnelle

Le festival "Dounono" le 20 juillet à Kara

Le Palais des Congrès de Kara accueillera le 20 juillet prochain "Dounono", le Festival international de danse folklorique. Les phases finales de sélection des troupes ont eu lieu la semaine dernière. Plusieurs troupes togolaises ainsi que celles provenant des pays membres de l'UEMOA participeront à ce festival international de danse folklorique organisé par Ferdinand Affognon, directeur de la radio Nana FM.

Un festival qui tourne autour de la danse folklorique est assez original. A cette deuxième édition, Ferdinand Affognon précise



l'ambition de son projet : " Nos cultures sont essentiellement marquées par la danse, la musique et le chant à travers lesquels nos parents ont toujours réussi à préserver nos valeurs ", a-t-il déclaré à notre confrère Republicoftogo.

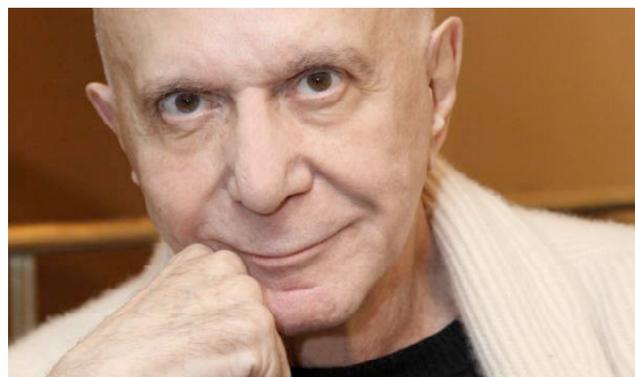
Le festival se veut aussi une sensibilisation sur la protection de l'environnement et se décline sur le thème "Sachets et emballages plastiques nous tuent". Il y aura des spectacles de danse précisément sur ce thème. Sans le vouloir peut-être on glisse sémantiquement de danse folklorique et traditionnelle vers danse contemporaine.

Nécrologie

Le chorégraphe Roland Petit est décédé

Créateur de plus d'une centaine de ballets, il est mort dimanche à Genève à l'âge de 87 ans. La classe politique et le monde de la culture rendent hommage à son éternelle jeunesse et son génie multiforme.

Plusieurs personnalités de la classe politique ont rendu hommage



au grand maître que Roland Petit. Le ministre français de la Culture, Frédéric Mitterrand, salue "l'un des chorégraphes majeurs du XXe siècle" tandis que le président Nicolas Sarkozy rend hommage à "un immense créateur qui aura marqué de son empreinte l'art de la danse au XXe siècle". La candidate socialiste et maire de Lille Martine Aubry loue un "immense artiste qui, grâce à une grande fluidité et à une

exceptionnelle créativité, a su renouveler pendant 70 ans la danse moderne".

Né le 14 janvier 1924 à Villemomble (Seine Saint-Denis) d'une mère italienne et d'un père cafetier aux Halles, il avait débuté à 10 ans à l'Ecole de danse de

l'Opéra de Paris.

Au cours de sa longue carrière, il est passé par les Ballets des Champs-Élysées (1945), les Ballets de Marseille (1972-1998), Hollywood où il a collaboré avec des grandes compagnies de danse classique, et par le Casino de Paris où il invente en 1961 un spectacle complet autour de Zizi Jeanmaire, sa femme et sa muse, avec laquelle il a eu une fille, Valentine.

Cinéma

Films de courts métrages à Atakpamé

La ville d'Atakpamé accueillera la deuxième édition du festival de films courts métrages du 26 au 30 juillet prochain. Le festival est initié par les Français Carole Laffitte et Jacques Chanis, responsables des Centres culturels Peyri et Lévy de Vaux-en-Velin en banlieue lyonnaise, et dirigé par le Togolais Denis Essohanam. Le festival portera sur le documentaire, la fiction, l'animation et la fiction.

"Notre objectif est de permettre l'émergence et l'expression de

nouveaux talents au sein des établissements d'enseignement et de stimuler chez les élèves des collèges et lycées, l'esprit de créativité et de production d'œuvres cinématographiques", selon Denis Essohanam.

Ce festival francophone a connu la participation l'année dernière, des productions du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal, de Suisse, de Belgique, du Canada et du Togo.

Musique

"Résurrection" comme baptême pour Kurones

Meilleur arrangeur au Togo Hip Hhop Awards 2010, Kurones a lancé son premier album du genre samedi dernier à Lomé, en présence de plusieurs ténors de la musique HIP HOP dont Eric MC, Amron, King Nee et Elpidio Lupo.

L'album porte le titre très spirituel de résurrection et se décline sur les thèmes de l'amour et de la polygamie. Comme on peut s'y attendre, Kurones ne surprend pas les mélomanes : les artistes togolais du HIP HOP s'ancrent sur les thèmes sociaux ordinaires et

banals.

Ce premier album étrenne 15 titres chantés en mina, éwé, français et anglais et tout naturellement en moba, langue maternelle de Kurones.

Kurones, de son vrai nom Sambiani Aliporta Fitinkua, est diplômé d'un BTS Informatique. Agé de 28 ans, cet artiste est connu dans le milieu musical comme arrangeur. Ce qui se rend à travers ce premier opus par la particularité des sons.

Kezita met le feu à 500 personnes au CCF

La vedette de la chanson reggae togolais, Kezita, a enchanté le CCF samedi dernier lors de son premier concert, une première grande sortie publique. Près de 500 personnes étaient au CCF de Lomé ce samedi 09 Juillet pour communier avec la diva. L'ambiance était celle des beaux jours, avec un public venu soutenir leur artiste sans aucune retenue. Les pas de danse délirants de Reggae et les refrains en chœur en témoignent.

Kézita est l'un des espoirs de la musique togolaise.



Repères

La lutte contre le cancer, nouvelle approche

Une nouvelle approche de lutte contre le cancer a été démontrée, à travers un exposé, le mardi 5 juillet à Lomé, par le biologiste béninois, le Pr Codjo Hountodji, membre d'un groupe de chercheurs en médecine biologique de l'Université Pierre et Marie Curie IV, qui a mené des études dans ce domaine.

C'était en présence du ministre de la Santé, Pr Charles Kondi Agba et des techniciens de recherche sanitaire. Il s'agit d'une approche moléculaire qui repose sur les protéines de l'Acide Ribonucléique (ARN), responsables des actions biologiques exploitées par les bactéries pour développer leur charge virale. La manifestation de la vie étant fondée sur les informations ou transmissions génétiques, le virus cancérogène s'en sert pour se multiplier. Selon le Pr Hountodji, les anciens procédés dans le traitement du cancer restent insuffisants d'où la nécessité de déterminer l'acteur principal des protéines pour combattre efficacement les virus. D'après lui, le mécanisme a consisté à empêcher les particules virales du cancer de transformer l'ARN, et partant d'empêcher les particules virales de se transformer en Acide Désoxyribonucléique (ADN). Pour cela, les molécules qui bloquent le développement des cellules cancéreuses ont été testées. Les résultats ont révélé que c'est une substance, la lysine qui est responsable du mal et la vitamine B6 constitue un élément inhibiteur. Il a précisé que les essais ont été effectués avec une espèce végétale et ont permis de conclure les fonctions de cicatrisation, d'antioxydant et d'antimicrobien de ces molécules. Cependant, le Pr Hountodji a indiqué que cette approche reste à prouver expérimentalement avant de constituer un protocole puis d'être pratiquée en phase thérapeutique. Il a souligné par ailleurs, que cette recherche a permis de se rendre compte que les aliments riches en vitamine B6 et les molécules émanant de l'espèce végétale peuvent anéantir le virus du cancer.

La culture au secours de l'environnement

Le concours de présélection des groupes de danse devant participer au festival international de danses folkloriques dénommée "Dounono Kara 2011" prévue du 20 au 22 juillet s'est poursuivie ce mercredi 7 juillet au Goethe Institut devant un nombreux public amoureux de la danse du terroir.

Cette manifestation culturelle est placée sous le thème "sachets et emballages plastiques nous tuent". Elle est initiée par Nana Média culture en collaboration avec Nana FM, Togocel, Togo-Télécom et la Direction Générale des Impôts (DGI). Elle a pour ambition d'exhorter la population à proscrire l'utilisation des sachets et emballages plastiques non dégradables au profit de ceux biodégradables. Il s'agit également de créer un esprit de fraternité et de convivialité entre les différentes ethnies et peuples. Au cours de cette soirée, les groupes de danse "Danse Drama Togo", "Clé des Arts", "Kpessia Bobobo" et Akpa-Woénadjé" ainsi que l'artiste en herbe Amatoutou Frida ont émerveillé le public par leurs prestations. Dans leurs chansons et sketches, ils évoquent les dangers que constituent les sachets et emballages non dégradables sur la santé de l'être humain et son environnement notamment les maladies cancéreuses, la pollution... Le promoteur de ce festival, Affognon Ferdinand a indiqué qu'une dizaine de troupes seront retenues le dimanche 10 juillet prochain auxquelles viendront se joindre ceux de la région de la Kara, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et de la France pour la finale à Kara. Il a en outre annoncé qu'à la fin de la présélection, des partenaires de cet événement organiseront des jeux à l'endroit du public.

M.A./ATOP

Les usagers devront pousser un ouf de soulagement

Sept rues réhabilitées rouvertes à la circulation ce jeudi à Lomé

* Cinq autres sont programmées pour la fin du mois.

Sylvestre D.

Par ces temps de pluie et de déviations calamiteuses auxquels sont soumis les usagers de la route dans la capitale togolaise, la nouvelle devra réjouir plus d'un. Selon un tableau que vient de dresser le ministère des Travaux publics, sept (7) rues réhabilitées dans la voirie urbaine de Lomé sont rouvertes à la circulation ce 14 juillet 2011. Il s'agit de la rue de Paris (entre la rue lagunaire sud et le boulevard du 13 janvier), longue de 800 mètres, de la rue Krha (entre le boulevard du 13 janvier et l'immeuble Le Prince), longue de 700 mètres, et de la rue Kamé (entre les avenues Kléber Dadjo et Libération) sur 450 mètres. Ici, le point commun est que ces trois tronçons sont réhabilités par l'entreprise Sogea-Satom.

Les quatre dernières rues sont



Andjo Tchamadj, Ministre des Travaux Publics

la rue Maman N'Danida Nord (entre le Rond point Déckon et le pont du Canal lagunaire vers Colombe de la paix), longue de 950 mètres, la rue 37TKA (entre Mèche Amina et Rond point Gakpoto, boulevard de l'Oti) sur 350 mètres, la rue de l'Eglise (entre l'immeuble

photo Degbava et la rue du Chemin de fer), longue de 150 mètres, et le boulevard de la Victoire (tronçon de Todman) sur 1.000 mètres. Respectivement, les travaux sont exécutés par les entreprises Yamen, Encotra, Adeoti et Ceco BTP.

Dans les projections, le même ministère compte réceptionner

pour la circulation, probablement à la fin de ce mois de juillet, la rue du Chemin de fer (entre l'ex-SGGG et l'ex-librairie Nopato, 800 mètres), la rue du Chemin de fer prolongé (entre l'ex-librairie Nopato et l'immeuble Fiata, 650 mètres), la rue de la Gare (entre l'ex-SGGG et la rue du Commerce, 800 mètres), le Boulevard du 13 janvier Est (entre le boulevard du Mono (Festival des Glaces) et l'immeuble Fiata, 1.025 mètres) et le Boulevard du 13 janvier Ouest (entre le boulevard du Mono (Kodjoviakopé) et 200 mètres avant l'ancien Lonato, 2.100 mètres). Dans ce second lot de rues, on annonce qu'il ne reste que les couches de base et de revêtement à compléter, les bordures, regards et trottoirs à achever. Respectivement par les sociétés Adeoti, Centro, GER, et Ebomaf pour les deux côtés du Boulevard du 13 janvier.

VERBATIM Par Eric J.

En attendant une prochaine occasion

La grève des étudiants avait servi d'arguments au Comité d'action pour le renouveau (Car) et l'Alliance nationale pour le changement (Anc) de faire des sorties médiatiques foudroyantes. Les deux partis politiques avaient tenté, par l'entremise de ce mouvement, de remobiliser leurs troupes en appelant à une série d'actions.

Aux premières heures de la contestation, l'Anc championne des marches suivies de meeting à la plage, avait annoncé tambour battant que les étudiants avaient souhaité se joindre à elle pour une grande marche. Malheureusement, le leader du Mouvement pour l'émancipation de l'étudiant togolais (Meet) a désavoué publiquement, par un communiqué, le parti de Jean-Pierre Fabre. Dans le giron du parti, on avait pensé à une association anodine qu'on pouvait rapidement manipuler et récupérer pour des causes politiques. La suite des événements leur permettra plus tard de connaître les tenants politiques de ce mouvement, pourtant étudiantin.

Quant au Car, on l'a trouvé très actif en cette période de débrayages. Son président a menacé le régime par l'annonce d'une action de grande envergure et a appelé les populations à se joindre à la marche des étudiants sur la présidence de la République pendant que les négociations se poursuivaient à la primature.

Samedi, le président du Meet, Adou Sébou a appelé ses camarades à retrouver le chemin du campus suite à l'accord intervenu le jeudi soir et la décision de la base -qu'il retrouve souvent à Kodjoviakopé avec le staff du Car- de rompre avec la tension.

Tout est bien qui finit bien. Hier, tout était rentré dans l'ordre et les étudiants étaient dans les amphithéâtres. En attendant la prochaine occasion à saisir par les politiques pour accomplir leurs œuvres.

Paiement non uniforme de l'appoint de 180 000 francs de l'année 2010

Vers une grève localisée dans les centres publics de santé

Le Gouvernement togolais va-t-il donner raison à ceux qui jurent qu'il donne des délais pour juste du répit ? Question toute légitime avec cette nouvelle menace des agents hospitaliers de l'intérieur du pays qui ne comprennent pas que l'appoint de 180.000 francs Cfa, au titre de l'année 2010, ne soit payé jusque-là qu'à certains agents de santé. Le Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo

l'accord du 22 juin dernier entre le Gouvernement et le Collectif des syndicats et organisations des agents de santé, l'appoint est payé à Lomé, dans la Kara, les Savanes. D'où la colère des autres «oubliés». Vivement que l'Autorité s'exécute pour ne plus paralyser les centres de santé où sont employés les agents concernés et, par ricochet, ramener la désolation chez des

hôpitaux du Togo prévoit une connexion internet dans les trois CHU au plus tard le 31 juillet 2011, l'audit financier des formations sanitaires ayant des difficultés dans l'application de l'arrêté interministériel relevant les taux des primes de garde et d'astreinte et éventuellement des cabinets privés après la transmission de la liste des structures sanitaires à auditer par le ministre de la Santé



La signature de l'Accord du 22 Juin 2011 à la Primature

(Synphot) se demande aussi ce qui ne va pas au niveau de l'Exécutif pour qu'on soit obligé de parler d'une discrimination. Il veut rencontrer les autorités gouvernementales pour en discuter, car il n'a pas les moyens d'arrêter ses membres qui veulent déclencher un mouvement de paralysie. Et un sit-in devra se tenir demain mercredi si rien n'est fait du côté de l'Exécutif pour la satisfaction de tous les agents.

Dans l'application d'une partie de

populations surtout de l'intérieur qui n'ont pas l'opportunité des cabinets privés aussi reconnus et équipés. A l'époque, le ministre de la Fonction publique, Solitoki Esso, souhaitait que l'accord soit respecté dans les faits par toutes les parties. «Je souhaite que nous regardions tous vers l'avenir et l'intérêt supérieur de la nation», disait-il. Alors, qui ne s'exécute pas bien à son niveau ?

Rappelons que l'accord qui mettait fin à la grève dans les

au ministre des Finances, à compter du 1^{er} août 2011, la promesse de payer sur toute l'étendue du territoire national l'appoint de 180.000 francs, entre-temps suspendu. Concernant le statut particulier, il a été convenu que son adoption soit différée par rapport au statut général de la Fonction publique. Toutefois, des primes de technicité, de risques et contagion sont prévues pour le début janvier 2012.

Avec la sérénité visible au campus de Lomé

Les étudiants retrouvent l'équivalence de leurs nouveaux diplômes

Pendant ces dernières semaines de bras de fer entre étudiants, autorités de l'Université de Lomé et Gouvernement, les premiers ont longtemps crié à l'incompréhension du fait d'étudier, passer les examens mais ne pas se voir délivrer les diplômes. En réponse, l'Université réplique qu'il s'agissait d'une question de logistique appelant à un consensus sur la nature du diplôme à délivrer. En réalité, la question se pose à cause de l'intrusion du système Licence-Master-Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur. Rompant avec le système classique qui ne posait pas de problème jusque-là, le LMD se veut une révolution à tous les niveaux. Avec la reprise des cours sur le campus de Lomé, les étudiants devront retrouver l'équivalence à établir entre les diplômes du système LMD et ceux du système classique dans lequel on retrouvait cinq piliers : le DEUG (Bac+2), la Licence (Bac+3), la Maîtrise (Bac+4), le DEA et DESS (Bac+5) et le Doctorat (Bac+8).

Automatiquement, avec la nouvelle architecture en trois grades, des piliers doivent disparaître. Entre la Licence, le Master et le Doctorat, il faudra désormais marquer un arrêt respectivement de 3 ans, 5 ans et 8 ans d'études après le Bac, dans le LMD. Le chamboulement nécessite naturellement une reconsidération dans la Fonction publique. Officieusement, les détenteurs de la Licence LMD pourront être classés en catégorie A2, ceux du Master et du Doctorat en catégorie A1 de l'administration



publique, avec tous les droits et avantages rattachés. Dans l'ancien système, et ce jusqu'au début des années 2000, tous les étudiants ne s'arrêtaient qu'à la Maîtrise. A moins d'avoir une situation aisée qui t'ouvre la voie de l'extérieur. Après, une minorité accédait aux DEA, DESS et Doctorat, tous des diplômes classés en catégorie A1. Alors qu'avec la Maîtrise, on est recruté dans la catégorie A2. Dans le nouveau système, on peut projeter que beaucoup d'étudiants mettront un terme de leur cursus à la Licence qui devient le premier diplôme universitaire avec le LMD. Laquelle Licence classique est classée dans la catégorie B. Ce qui ne répond plus aux caractéristiques de la Licence LMD marquée par un niveau de spécialisation supérieure à celui d'un détenteur de la Maîtrise classique avec ses connaissances encore générales. Deuxièmement, les curricula de la Licence LMD

constituent un condensé des quatre années d'études de la Maîtrise classique et la spécialisation par les unités d'enseignement d'approfondissement, les unités d'enseignement de spécialité et les unités d'enseignement transversales pour la professionnalisation du parcours, les stages, séminaires et activités de recherche (mémoire, thèse).

Officiellement, le système LMD est amorcé au Togo en 2005 et institué par décret le 21 juillet 2008. Il est appliqué à Lomé en trois étapes : semestrialisation des cours et des examens (2006-2008), mise en œuvre des unités d'enseignement (2008-2009) et basculement total dans le LMD (2009-2010). Pendant qu'à Kara, il y est introduit depuis 2007 par la Faculté des sciences et techniques, avant que toute l'université ne soit absorbée à la rentrée 2009-2010.

Par rapport au 1er trimestre 2010-2011

Le cacao exporté en hausse de près de 50% au 2nd trimestre

Jean Afolabi

A l'instar du café, qui a fait un volume de près de trois fois par rapport au premier trimestre (octobre – novembre – décembre 2010) de la campagne 2010-2011, le cacao a presque doublé son volume exporté par rapport à la même période. Les données officielles affichent 49,51% d'augmentation, portant le tonnage du second trimestre – de janvier à mars – à 4 439 710 kg, contre 2 969 450 kg au premier trimestre de la campagne en cours. Mais, en glissement annuel, cette performance accuse une diminution de 6,63% par rapport aux 4 755 018 kg de la campagne précédente 2009-2010.

La demande a été plus forte en février, où le cacao togolais s'est exporté à 1 796 179 kg, légèrement au-dessus des 1 521 168 kg de janvier. Elle n'était que 1 095 711 kg en mars. Au premier trimestre, le plus fort volume exporté n'était que 1 314 418 kg en novembre 2010. En revanche, bien que février 2011 affiche un volume encore plus élevé



par rapport à la même période de la campagne précédente, le volume exporté de second trimestre de celle-ci s'est situé entre 1 479 844 kg (février 2010) et 1 693 182 kg (mars 2010), d'où la hausse constatée à cette période.

Le cacao togolais s'est mieux vendu ces dernières campagnes. 2004-2005 et 2008-2009 ont totalisé respectivement 13 346 789 et 13 077 456 kilogrammes. 2005-2006 et 2007-2008 ont fait moins : 10 773 317 et 10 666 732 kilogrammes. Mais un pic avait été atteint en 2003-2004, à 21 521 824 kilogrammes. Le souci des autorités agricoles du pays est d'injecter près

de 3 milliards de francs Cfa dans le secteur, afin de porter, sur une durée minimum de 3 ans, la production à 15 000 tonnes. Il y manque encore le financement. Il s'agira d'appuyer 40 000 planteurs de café et de cacao sur la réalisation des plantations avec en toile de fond le renforcement de leurs organisations afin d'améliorer leurs conditions de vie à travers l'augmentation de leurs revenus. Le taux d'accroissement des rendements de café et de cacao sera porté à 50%. Avec une augmentation de productions, pour le café à 13 000 tonnes annuelles, et pour le cacao à 15 000 tonnes.

Après la crise post-électorale

La Côte d'Ivoire table sur une récession de 6,3% en 2011

La Côte d'Ivoire prévoit une récession de 6,3% en 2011, contrecoup de la très grave crise post-électorale sur la plus importante économie d'Afrique de l'Ouest francophone, a annoncé fin juin le gouvernement. «Malgré un environnement relativement favorable», marqué par «une croissance prévue d'environ 4% dans la zone Uémoa» (Union économique et monétaire ouest-africaine), «notre pays connaîtra une récession de 6,3%, soit une perte de près de 10 points par rapport à 2009 et 2010», selon un communiqué officiel. «Cette baisse importante est liée aux

conséquences de la crise socio-politique (...) au cours des quatre premiers mois de l'année et dont les effets seront malheureusement encore visibles une grande partie de 2011», a poursuivi le texte cité par l'AFP. «L'activité économique reprend timidement en raison des perturbations subies par tous les secteurs d'activité», liées notamment aux pillages et à l'insécurité, ajoutait-il.

Le budget adopté par le gouvernement du président Alassane Ouattara, aux commandes du pays depuis avril, est toutefois de 3.050 milliards de francs Cfa, en croissance de 5,3% par rapport à

2010. Cette hausse s'explique par les «exigences de la reconstruction post-crise» et «la nécessité d'honorer les engagements de la dette publique, notamment extérieure», en vue d'obtenir une quasi-suppression de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, selon le communiqué. Selon des sources proches du dossier, la Côte d'Ivoire, qui depuis la fin de la crise post-électorale en avril reçoit de nouveau le soutien de ses partenaires internationaux, devrait pouvoir décrocher cet effacement de dette mi-2012.

SANTÉ Par Maurille Aféri

Migraine

Les signes précurseurs courants

Ils précèdent le mal de tête de quelques heures à 2 jours. Voici les plus courants.

- De la fatigue
- Une raideur au cou
- Des fringales
- Des émotions à fleur de peau
- Une sensibilité accrue au bruit, à la lumière et aux odeurs

Les principaux symptômes

Voici les principaux symptômes de la crise migraineuse. En général, ils durent de 4 à 72 heures.

Un mal de tête plus intense et plus durable que les maux de tête ordinaires.

Une douleur localisée, souvent

concentrée d'un côté de la tête.

Une douleur lancinante, des élancements, des pulsations.

Des nausées et des vomissements (souvent).

Des troubles de la vision (une vue brouillée, des points noirs).

Une sensation de froid ou des sueurs.

Une sensibilité accrue au bruit et à la lumière (photophobie), qui oblige souvent à s'isoler dans une pièce calme et sombre.

Remarque. Le mal de tête est souvent suivi de fatigue, d'une difficulté à se concentrer et parfois d'un sentiment d'euphorie.

Ai-je la migraine ou une céphalée de tension?

Les céphalées de tension sont des maux de tête qui se traduisent par une sensation de serrement sur le front et les tempes. Il ne s'agit pas de migraines. Les personnes qui ont des céphalées de tension demeurent globalement peu incommodées par leur mal de tête. D'ailleurs, elles consultent rarement un médecin pour cette raison. La céphalée de tension est souvent engendrée par la tension nerveuse ou l'anxiété. Contrairement à la migraine, la douleur n'est pas pulsée et n'est pas aggravée par les activités. Elle ne provoque ni nausées ni vomissements.

(à suivre)

Désengagement public des banques togolaises

Une présélection d'investisseurs bancaires privés ouverte pour BIA-Togo, BTCL, BTB et UTB

Dans un récent séminaire sur l'avancée des réformes entreprises par les autorités togolaises, un haut cadre de l'Exécutif disait ne pas comprendre que le processus de privatisation traîne trop les pas. Peut-être le bout du tunnel avec cet avis de pré-qualification international lancé ce 7 juillet 2011 par le Gouvernement dans le cadre des privatisations de la BIA-Togo, de la BTCL, de la BTB et de l'UTB. Aussi a-t-il décidé, à travers la Commission de privatisation, de procéder à la présélection d'investisseurs bancaires privés expérimentés pour les privatisations de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-Togo), de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCL), de la Banque Togolaise de Développement (BTB) et de l'Union Togolaise de Banque (UTB) dans le cadre de sa politique de désengagement du secteur bancaire. L'Exécutif a l'intention de céder la majorité du capital dans ces quatre banques à des investisseurs stratégiques disposant d'une solide expérience bancaire et financière qui permettent à ces banques de réaliser leur plein potentiel et de continuer leur développement actuel.

La sélection des soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Ils sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer au processus d'appel d'offres finaux. Seuls les soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. Les candidats pourront se procurer les dossiers de pré-qualification disponibles dès le 18 juillet 2011. Et les demandes, effectuées par courrier ou par télécopie, devront être déposées ou adressées au plus tard le 9 septembre prochain. A noter que l'Etat se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée.

La BIA-Togo, la BTCL, la BTB et l'UTB, avec des totaux de bilan respectifs de 78 milliards de francs Cfa, de 126 milliards de francs Cfa,



Issifou Okoulou-Kantchati, Président de la Commission de privatisation

de 76 milliards de francs Cfa et de 150 milliards de francs Cfa au 31 décembre 2010, disposent de larges réseaux sur toute l'étendue du territoire. Elles proposent à leur clientèle respective (particuliers et entreprises) des produits et services performants, leur permettant d'être présentées comme des banques togolaises de référence.

Pour ceux qui ont suivi le dossier des privatisations, on peut y voir que l'Exécutif ne fait pas tout à la volonté des députés. Ces derniers ayant recommandé, en commission, courant 2010, de ne pas procéder à une privatisation en bloc de l'ensemble des banques. Mieux, il faut tenir compte des observations émises au cours de l'adoption de la loi de finances gestion 2010 et, en cas de nécessité, ne se désengager qu'au cas par cas. De quoi apprécier les résultats antérieurs avant de poursuivre le désengagement dans les autres banques. Pour l'évolution de ces banques, ne jamais perdre à l'esprit les gros efforts fournis par le contribuable togolais pour le redressement des dites banques,

suscitant aujourd'hui la convoitise de certains opérateurs économiques étrangers.

A départ, la Commission des finances du Parlement souhaitait une pause dans le programme de privatisation qui «n'est pas une exigence des bailleurs de fonds, mais une décision de l'Etat togolais d'assainir ses finances publiques», selon les mots du commissaire du Gouvernement. Elle veut que celui-ci détienne une part importante des actions lui permettant d'avoir une influence sur l'avenir des entreprises objet du désengagement. Du côté de l'Exécutif, on avait fait la promesse de disposer au moins de la minorité de blocage au sein des conseils d'administration, pour sauver le patrimoine national. Une privatisation partielle en somme.

Le processus de privatisation, avalisé le 4 octobre 2010 par les députés, vise à solder par la vente de titres/actions les créances douteuses ou compromises évaluées à 120 milliards de francs Cfa. Des privatisations ont été mitigées ou décevantes : IFG, CEET.

Ghana

La riziculture se développe

Le pays d'Afrique de l'Ouest espère devenir le premier producteur de riz de la sous région. Afin de réduire ses importations de riz, le gouvernement ghanéen espère produire 20 000 tonnes de riz de la "meilleure qualité" d'ici à 2012. Pour ce faire, un partenariat public-privé a été lancé sous la supervision du ministère des Finances et de la Planification économique entre le district du Sud Tongu, la communauté Fievie et la

Global Agri-Development Company (Gadco). Le projet, Fievie Rice Project, permettra dans un premier temps de développer la culture du riz sur 1 000 hectares. Un bail de trente ans a ainsi été accordé à Gadco. La culture du riz se fera sous le contrôle d'une équipe d'hydrologues nationaux et d'ingénieurs et d'experts riziocoles brésiliens. L'eau du lac Volta permettra l'irrigation des cultures. Une première tranche de 700

acres (283 hectares) devrait être récoltée d'ici à la fin du mois de juillet, pour une production attendue de 1 500 tonnes. D'ici à 2015, le projet devrait être étendu à 4 000 hectares. Le Sud Tongu espère ainsi devenir le premier producteur de riz d'Afrique de l'Ouest. Le Ghana importe aujourd'hui 70% de ses besoins en riz, pour un coût de 450 millions de dollars par an.

Ratification des Règles de Rotterdam

Les chargeurs et transporteurs maritimes soumis à des mesures plus contraignantes

Il est établi que la Convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance, signée le 25 août 1924 à Bruxelles, en Belgique, et ses protocoles, ainsi que la Convention des Nations Unies sur le transport de marchandises par mer, signée à Hambourg, en Allemagne, le 31 mars 1978, ont contribué dans une large mesure à l'harmonisation du droit régissant le transport de marchandises par mer. Mais l'adoption de ces conventions ne soumet pas les chargeurs et les transporteurs à un régime universel contraignant pour l'exécution des contrats de transport maritime dans lequel sont également utilisés d'autres modes de transport. «D'où l'adoption, le 11 décembre 2008 à New York, de la Convention internationale des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer, dite «Règles de Rotterdam»», expliquait mercredi 6 juillet le ministre des Affaires étrangères et de la coopération Elliott Ohin à ses collègues du conseil des ministres. A l'occasion, le gouvernement autorisait la ratification par le Togo de cette convention.

Cette convention, indiquait le

communiqué officiel, s'applique aux contrats de transport dans lesquels le lieu de réception et le lieu de livraison ainsi que le port de chargement et de déchargement d'un transport maritime sont situés dans des Etats différents, si selon le contrat de transport, l'un des lieux ci-après, le lieu de réception, le port de chargement, le lieu de livraison ou le port de déchargement se trouve dans un Etat contractant. Elle vise à sécuriser sur le plan juridique le transport international de marchandises et à améliorer son efficacité, ajoutait le texte.

Le transporteur, dans les conditions prévues par la présente Convention et conformément aux clauses du contrat de transport, déplace les marchandises jusqu'au lieu de destination et les livre au destinataire. Il en est responsable, dans ce cas-ci, depuis leur réception par une partie exécutante ou lui-même en vue de leur transport jusqu'à leur livraison. Si la loi ou la réglementation du lieu de livraison exige qu'il remette les marchandises à une autorité ou à un autre tiers auprès duquel le destinataire pourra les retirer, le transporteur est responsable des marchandises jusqu'à leur remise à cette autorité ou à ce tiers.

Afin de déterminer la durée de



Photo: L'Union

Elliott Ohin, Ministre des Affaires Etrangères

la responsabilité du transporteur, les parties peuvent convenir du moment et du lieu de la réception et de la livraison. Le transporteur, pendant la durée de sa responsabilité – exception faite uniquement pendant le voyage par mer –, procède de façon appropriée et soignée à la réception, au chargement, à la manutention, à l'arrimage, au transport, à la garde, aux soins, au déchargement et à la livraison des marchandises. Lorsque la perte ou le dommage subi par les marchandises, ou un événement ou une circonstance ayant causé un retard dans leur livraison, survient pendant la durée de la responsabilité du transporteur mais

uniquement avant leur chargement sur le navire ou uniquement après leur déchargement du navire, les dispositions de la présente Convention ne l'emportent pas sur celles d'un autre instrument international qui, au moment de la perte, du dommage ou encore de l'événement ou de la circonstance ayant causé le retard, prévoient, entre autres, expressément la responsabilité du transporteur, la limitation de la responsabilité ou le délai pour agir.

Quand au chargeur, à moins qu'il n'en soit convenu autrement dans le contrat de transport, il remet les marchandises prêtes pour le transport. Dans tous les cas, il les

remet dans un état tel qu'elles résisteront au transport prévue, y compris aux opérations de chargement, de manutention, d'arrimage, de saisissage, de fixation et de déchargement dont elles feront l'objet, et ne causeront pas de dommage aux personnes ou aux biens. Lorsqu'il empote un conteneur ou charge un véhicule, le chargeur procède à l'arrimage, au saisissage et à la fixation du contenu dans ou sur le conteneur ou véhicule de façon appropriée et soignée et de telle manière qu'il ne causera pas de dommage aux personnes ou aux biens.

Le chargeur est réputé avoir garanti l'exactitude, au moment de leur réception par le transporteur, des informations exactes nécessaires fournies, en temps utile, pour l'établissement des données du contrat et l'émission des documents de transport. Il indemnise le transporteur de la perte ou du dommage résultant de l'inexactitude de ces informations. Lorsque les marchandises, par leur nature ou leur caractère, présentent ou risquent selon toute vraisemblance raisonnable de présenter un danger pour les personnes, les biens ou l'environnement, le chargeur en informe le transporteur en temps utile

avant de les lui remettre. Il appose sur les marchandises dangereuses une marque ou une étiquette conformément à la loi ou aux exigences des autorités publiques. A défaut, il est responsable envers le transporteur de la perte ou du dommage résultant de ce manquement.

Aucune action judiciaire ou arbitrale relative à des réclamations ou des litiges découlant d'un manquement à une obligation prévue dans la présente Convention ne peut être engagée après l'expiration d'un délai de deux ans. A moins que le contrat de transport ne contienne un accord exclusif d'élection de for, le demandeur a le droit d'intenter une action judiciaire contre le transporteur. Cela peut l'être devant un tribunal compétent dans le ressort duquel se trouve le domicile du transporteur, ou le lieu de réception convenu dans le contrat de transport, le lieu de livraison convenu, ou encore le port où les marchandises sont initialement chargées sur un navire ou le port où elles sont finalement déchargées d'un navire. Les deux parties peuvent également, par un accord, désigner un tribunal compétent pour trancher les réclamations.

CANOE KAYAK/COUPE DU MONDE

Boukpeti : "retrouver mon meilleur niveau"

En retard sur le plan sportif, Boukpeti n'a pas vraiment brillé lors des deux premières des quatre étapes de Coupe du monde de l'été. A Ljubljana (Slovénie) fin juin, c'était carrément mauvais. Mais à L'Argentière la semaine dernière, c'était un peu plus rassurant.

Gilles Vevey

En retard sur le plan sportif, Boukpeti n'a pas vraiment brillé lors des deux premières des quatre étapes de Coupe du monde de l'été. A Ljubljana (Slovénie) fin juin, c'était carrément mauvais. Mais à L'Argentière la semaine dernière, c'était un peu plus rassurant.

Arrivé dans la capitale slovène une semaine avant la compétition, le Kayakiste togolais avait hâte de voir quel sera son niveau avec son dernier Kayak "Sedna" construit par Zig-Zag. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le médaillé de Bronze togolais aux Jeux Olympiques de Pékin 2008 qui a fini 67e a encore du travail à faire pour être fin prêt.

"C'était presque catastrophique, reconnaît-il dans les colonnes de 20 minutes.fr. Mais je reviens de deux mois de blessure à l'épaule droite. Je me remets assez vite de mes pépins physiques en général. D'ici un mois et demi, j'aurais retrouvé mon meilleur niveau."

Le chemin de Londres passe par Bratislava. La qualification olympique se jouera lors des Mondiaux dans la capitale slovaque, du 7 au 11 septembre. Et l'objectif de Benjamin Boukpeti, c'est de finir dans les cinq premiers. "Il faudra finir parmi



les quinze premières nations, explique le seul représentant togolais. Ce serait bien d'être dans les dix premiers, et très bien de figurer dans les cinq premiers. J'aimerais arriver à Londres en faisant partie des quatre ou cinq favoris." Voici trois ans, la situation était bien différente. "Avant les JO de Pékin, j'étais 56e mondial et personne ne m'attendait."

Mais la semaine dernière, Benjamin Boukpeti (29 ans) a disputé la seconde épreuve de la Coupe du monde à L'Argentière-La

Bessée (Hautes-Alpes). Le sociétaire du Canoë-kayak toulousain, qui a apporté au Togo la première médaille olympique de son histoire en 2008, à Pékin, s'est classé 26e. "J'espère poursuivre sur la lancée de la progression pour la 3ème manche de Coupe du Monde en Allemagne (Leipzig)", assure-t-il sur sa page facebook.

Natif de Seine-et-Marne, installé à Toulouse depuis onze ans, Boukpeti a décidé de s'investir dans le pays de son père. "L'an passé, j'ai bien structuré la préparation

olympique avec la Fédération et le Comité olympique togolais. On a aussi monté les camps multisports Amadonsa, pour accueillir pendant une semaine durant l'été une centaine d'enfants, qui pratiquent trois sports chaque jour." Le kayakiste a par ailleurs validé en mai un Master II à l'IFAG de Toulouse, où il a suivi une formation préparant à la reprise et à la création d'entreprises. Libéré de ses études, Boukpeti peut désormais se consacrer à son rêve olympique.

Italie/Inter : Eto'o ne veut pas partir

Alors que Manchester City fait des pieds et des mains pour l'attirer dans le Lancashire, Samuel Eto'o a mis un terme aux rumeurs qui l'envoyaient un peu partout en Europe.

L'attaquant camerounais, déclaré intransférable par l'Inter Milan, ne répondra pas aux sollicitations. "J'ai parlé avec le président Massimo Moretti après la victoire contre Palerme en Coupe d'Italie, a-t-il indiqué à Inter Channel. Et quand le président parle, vous ne pouvez que dire oui." Tant pis pour le Real Madrid, Tottenham, Manchester City ou encore Chelsea qui suivaient de près le capitaine des Lions Indomptables.

D'ailleurs, l'ancien Blaugrana, débarqué en Lombardie en 2009, a déjà la tête à la saison prochaine. L'arrivée de Gian Piero Gasperini à la tête des Nerazzurri ne peut que l'enthousiasmer. "La pré-saison se passe bien. Il a fait un peu chaud mais pas autant qu'à Milan à l'heure actuelle. Je me sens bien. Le groupe vit bien au moment d'aborder une saison compliquée, a-t-il expliqué. Nous sommes tous prêts à enchaîner les victoires pour remercier les supporters de leur soutien."

Angleterre/Arsenal revient à la charge pour Benzema !

Gaël Clichy, bientôt Cesc Fabregas, Samir Nasri et Andreï Arshavin, Arsenal risque de perdre en l'espace d'un été ses tous meilleurs joueurs, au grand dam d'un Arsène Wenger qui ne semble pas maîtriser la situation. Et pour l'heure, le rayon des arrivées ne vend pas spécialement du rêve aux aficionados des Gunners. Le seul Gervinho devrait incessamment sous peu s'engager en faveur du club du Nord de Londres, contre une indemnité de 13 millions d'euros. Si plusieurs noms sont évoqués ici et là - Ricardo Alvarez, Gary Cahill, Chris Samba, Juan Mata, Joey Barton, Leighton Baines -, la concurrence est rude. Le meilleur exemple est Ricky Alvarez, qui a finalement opté pour l'Inter Milan.

Seul point positif de toutes ces possibles ventes, la cagnotte dont va jouir Wenger pour recruter cet été sur le marché des transferts. Avec un enveloppe proche des 100 millions d'euros, le technicien alsacien va pouvoir réinvestir une bonne partie de cette somme dans le mercato estival. Et le nom qui revient avec insistance ces derniers jours est celui du Français Karim Benzema. A en croire les informations du Daily Mail, Wenger n'aurait pas fait une croix sur le buteur du Real Madrid, 26 buts toutes compétitions confondues cette saison.

Agriculture

La vallée de Zio désormais prête pour une agriculture intensive

La première partie du projet d'aménagement et de réhabilitation de terres agricoles dans la vallée de Zio (PARTAM) a été provisoirement réceptionnée le 8 juillet dernier. C'est ce qu'a indiqué M. Gourdigou Kolani, ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, lundi, au cours d'une conférence de presse tenue à son cabinet.

Gilles Vevey

« Les travaux viennent d'être achevés et nous avons effectué le 8 juillet dernier une réception provisoire en présence des parties. Il revient aux bénéficiaires de gérer ces périmètres comme cela se doit, de façon à combler les attentes du gouvernement », a déclaré le ministre en présence des parties intéressées par ce projet.

La première partie du projet a consisté en la réhabilitation de 360 hectares qui a été réalisée en six mois par l'entreprise Midnight Sun au lieu de 12 mois préalablement fixés. « Nous avons écourté la durée des travaux parce que les populations vivent de ces terres, et nous avons fait en sorte de leur remettre l'ouvrage pendant la période des pluies pour qu'elles puissent poursuivre leurs activités », a expliqué, de son côté, M. Victor Sossou, directeur de l'entreprise Midnight Sun et mandataire du Groupement d'entreprises Somagec-Ewa.

Ce périmètre agricole de Kovié, qui a permis l'aménagement des



Le Ministre Gourdigou Kolani (à droite) et Victor Sossou de Midnight Sun

terres, comprend entre autres, des canaux permettant d'écouler les eaux, un barrage, un château d'eau, des fontaines et l'électrification de certains centres de santé.

La réhabilitation de cette vallée de Zio permettra de produire du riz des fruits et légumes même en saison sèche sur irrigation et contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la vallée par le développement de périmètres

irrigués et l'intensification de la production agricole.

A terme, il devrait accroître la production agricole d'au moins 6 tonnes de riz à l'hectare, de maïs, de cultures fruitières et légumières par paysan. Ce projet d'aménagement hydro-agricole fait partie d'un projet plus vaste qui vise également une meilleure gestion des ressources naturelles, l'accès des bénéficiaires aux intrants et aux équipements agricoles, l'accès à l'eau potable

ainsi que la promotion des activités génératrices de revenus en faveur des femmes et des jeunes.

Ce projet qui prévoit une phase d'extension de 300 hectares a été rendu possible grâce à l'appui financier de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), du Fonds saoudien pour le développement, du gouvernement togolais qui ont

investi environ 5.300 milliards de francs CFA pour une durée de 6 ans.

Par ailleurs, le ministre Gourdigou Kolani a confirmé la participation de la Banque ouest-africaine de développement pour un montant de 8 milliards de francs CFA

Le projet d'aménagement des terres agricoles contribue non

seulement à lutter contre la pauvreté, mais il participe aussi à stopper l'exode rural en permettant à de nombreux jeunes d'exploiter des superficies agricoles. L'implication des groupements de femmes est une des principales raisons qui sous-tend le soutien des partenaires au développement.

Fin de la Foire Artisanale 2011

Les zémidjans et gérants d'hôtels déjà nostalgiques

Etonam Sossou

La 4ème édition de la foire artisanale du Togo est rentrée dans l'histoire depuis dimanche dernier dans la ville de Sokodé. Et, la ville de Kara est choisie pour accueillir cet évènement en 2012. Si les exposants affichaient un sentiment de joie à la cérémonie de clôture, les zémidjans et les gérants des hôtels n'avaient pas du tout l'air radieux. Ils voulaient que la durée de la foire soit prolongée d'au moins deux semaines, le temps nécessaire pour faire fleurir les affaires.

En effet, durant cette grande messe des artisans, il était difficile voire impossible de se loger dans un hôtel. Une pièce sans WC et douche à l'intérieur coûtait jusqu'à 4000F cfa la nuitée pour un séjour de longue durée et 5000F cfa pour une courte durée. « Pendant ces douze jours toutes nos chambres sont occupées. Il serait très intéressant qu'on organise de tel évènement régulièrement chez nous. On en profiterait pour faire grossir nos rentrées », raconte le gérant d'un hôtel. Avant de



souhaiter que « si la foire avait tenu au moins un mois ça serait encore plus intéressant ».

A tous les carrefours et aux abords du stade de Sokodé, se sont positionnés les zémidjans. Rencontré tout juste après la fermeture de la foire, Ganiou, 32 ans, qui vit de ce métier depuis trois ans, exprime sa déception. Il croit que FA Togo allait restée à Sokodé pendant toutes les vacances scolaires. Il aurait ainsi profiter pour gagner beaucoup d'argent car, il veut inscrire ses deux enfants dans une école privée la rentrée

prochaine. « Après le départ des étrangers nous allons redevenir pauvre. Les kotokolis n'aiment pas payer plus de 100f cfa pour le transport et enfin de compte nous ne gagnons rien. Au moins la foire nous a permis d'avoir des clients qui paient bien à tout moment même tard dans la nuit », renchérit Ibrahim, un autre zémidjan.

De la vendeuse de Watché (ayimolu) jusqu'aux vendeurs de chaussures en peau de bête en passant par les propriétaires de cafétéria, tous ont su tirer profit de ce marché des arts.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°132 DE LOTO KADOO DU 1^{er} JUILLET 2011

Ce vendredi 08 Juillet 2011, nous assistons au tirage N°133 de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage, des fidèles parieurs ont eu le bonheur de gagner beaucoup de lots intermédiaires et des gros lots dans tout le pays.

A AMLAME par exemple, l'opérateur 2381, recensé un lot de 500.000F CFA.

Dans la capitale togolaise nous avons enregistré plusieurs gros. Sur le point de vente 6925, des parieurs ont eu le bonheur de gagner un lot de 600.000 F CFA et un maxi gros lot de 5.000.000F CFA.

Les opérateurs 6918 et 6945 ont quant à eux recensé respectivement un gros lot de 1.000.000F CFA et lot de 500.000F CFA.

A KOTOKOU KONDJI, le point de vente 7723 a fait le bonheur d'un parieur qui a gagné la somme de 625.000F CFA. L'opérateur 7724 a quant à lui enregistré un gros lot de 1.350.000F CFA et un maxi gros lot de 7.500.000F CFA.

A AGOE, le point de vente 8263 a enregistré un gagnant d'un lot de 600.000F CFA

Avec 200F CFA achetez et grattez vos tickets à trois chances de la Tranche Commune Entente 2011! Grattez et si découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant. Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

- 500.000F CFA
- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire
- Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A VOUS TOUS !**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°133 de Loto Kadoo du Vendredi 08 Juillet 2011

Numéro de base

59

49

85

90

65

Numéros bonus

29

11

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 543 de Lotto Diamant du lundi 11 Juillet 2011

Numéro de base

**

**

**

**

**

Lisez désormais le Bi-Hebdomadaire L'Union sur
www.pa-lunion.com